

### **30. La paroisse**

Autrefois la Vallée comptait quatre paroisses, celles du Sentier, du Brassus, de l'Abbaye et du Lieu.

Suite au regroupement de 2000, il y a désormais l'unique paroisse de la Vallée de Joux.

Feu donc nos quatre entités religieuses. Leurs archives fort heureusement ont été conservées dans les meilleures conditions, réparties pour une part aux archives de la commune du Chenit, pour la seconde part aux archives de la commune du Lieu.

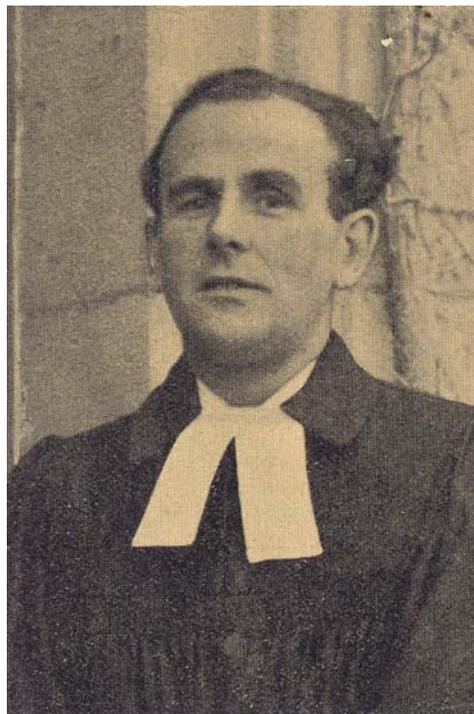
Quel sera l'historien qui s'attardera sur les activités anciennes de nos paroisses ? La place est libre !

Paroisses, pasteurs et conseillers de paroisse. Pour organiser les cultes, les écoles du dimanche, pour « former » les catéchumènes, pour offrir de temps à autre à leurs fidèles paroissiens quelque festivité de derrière les fagots, ainsi sous l'ère du pasteur Georges Morel, années soixante, la Rebecca, en dessus du Bonhomme, avec le culte officiel, le pique-nique et enfin les jeux.

Les paroisses, c'était tout une organisation, impliquant nombre de personnes, parmi celles-ci jusque dans les années soixante, on le devine, uniquement des hommes. Pour les dames, la place est ouverte à titre de monitrices d'école du dimanche, mais nulle part dans les décisions générales.

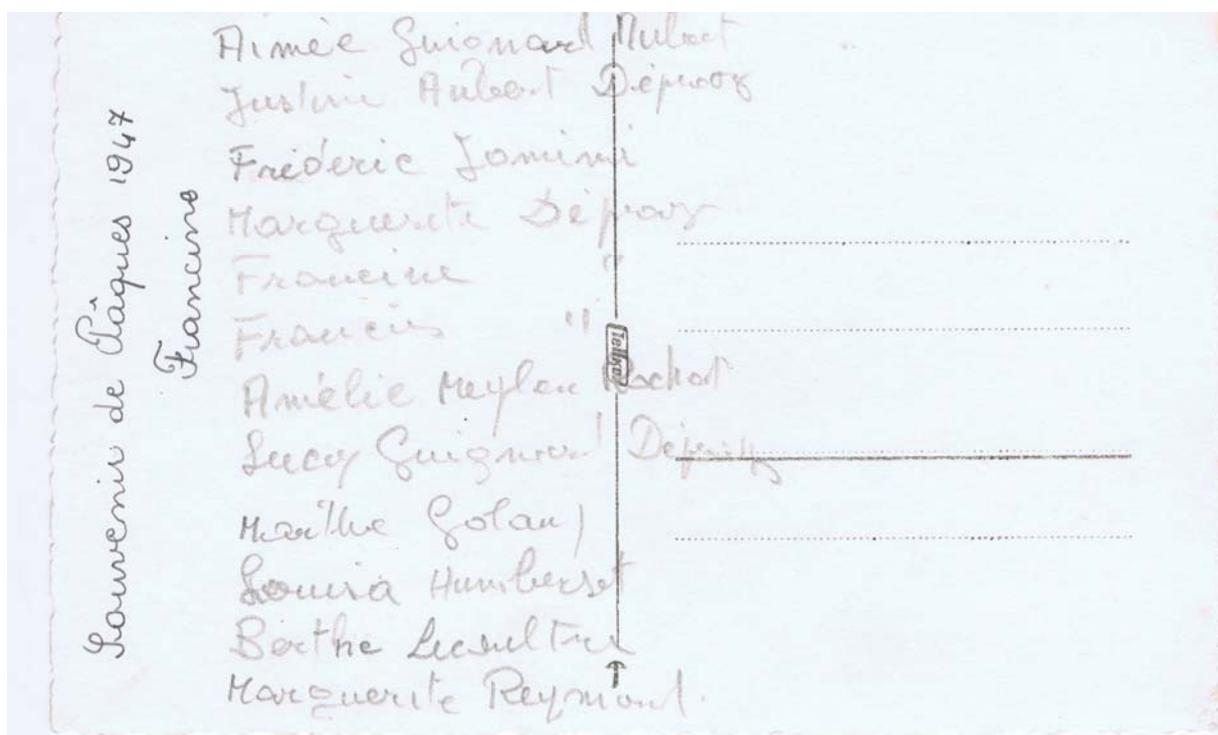
Notre modeste étude d'aujourd'hui ne vous offrira que quelques modestes flashes sur cet aspect religieux de nos sociétés d'autrefois.

#### **Un pasteur décède...**





Confirmation de l'année 1947, avec Francine Dépraz, communicante, le pasteur Jomini et toutes les marraines de Mademoiselle, membres de la Société de couture du Lieu.



Le pasteur Frédéric Jomini, commença son ministère dans la Paroisse du Lieu en 1933. Il décéda le 5 mars 1951 à 44 ans à l'hôpital de St-Loup.

Gaston Rochat, conseiller de paroisse, s'adresse à la famille :

*Chère famille affligée,*

*Au nom du Conseil de paroisse et de la population toute entière, j'ai le pénible devoir de vous apporter la sympathie chrétienne de toute la paroisse à l'occasion de la grande perte que vous venez de faire en la personne de votre fils et frère, M. Frédéric Jomini.*

*Cette perte est aussi la nôtre et le départ de notre cher pasteur fera un grand vide dans la paroisse où, depuis 18 ans, il y accomplissait son ministère au plus près de sa conscience.*

*Lorsqu'au mois de janvier il nous quitta, nous ne pensions pas que ce départ était définitif. Samedi dernier, sur un désir de notre cher défunt, quelques-uns de ces paroissiens se rendirent à St. Loup. Nous l'avions trouvé bien changé et, tandis que nous étions près de lui, nous écoutions un chant des sœurs de St. Loup. Prends, O Jésus, prends ma vie, elle est toute à toi. Ce fut pour nous un moment poignant et nous eûmes le pressentiment que nous étions venus lui dire notre dernier adieu. Il nous parlait de sa voix déjà éteinte, sur sa maladie, de sa paroisse, de la santé des malades et c'est à ce moment que nous avons senti toute l'affection qu'il portait à ses paroissiens. Il nous parla aussi comme il avait été soutenu par les prières et les messages de sympathie de ses paroissiens. Il en remerciait chacun.*

*Cela a été pour nous aussi un réconfort, un exemple de foi, en le voyant l'âme sereine et confiante dans un corps déjà bien misérable. Nous avons saisi toute la grandeur et la beauté de ceux qui s'en vont dans la foi.*

*Et aujourd'hui, dans cette église du Lieu qu'il aimait tant, nous sommes réunis pour rendre un dernier hommage à celui qui nous a quittés.*

*Pasteur pendant 18 ans, je ne ferai pas le bilan de son activité parmi nous. Il faudrait une voix plus autorisée que la mienne pour le faire. Ce que nous pouvons dire, c'est que tout ce qu'il a fait a été accompli dans la droiture et l'honnêteté. Homme très affable, d'un abord facile, sans aucune vanité, jamais il n'a cherché les honneurs. Dans tout, il ne cherchait que le bien de sa paroisse du Lieu qu'il aimait et à laquelle il a pensé jusqu'à ses derniers moments. Il aimait la jeunesse et les enfants. Chaque année, il se faisait un devoir de visiter ses anciens catéchumènes, même jusqu'en Suisse allemande. Il leur écrivait et restait en contact avec eux.*

*La faiblesse et la tiédeur de notre église l'affectait, mais il n'avait aucun ressentiment envers ceux qui vivent en marge de l'église ; ils étaient aussi ses paroissiens.*

*Je me fais également ici le porte-parole des autorités communales, de la Commission scolaire supérieure du Pont dont il était le président.*

*Celles-ci n'ont eu qu'à se louer des bons rapports qui ont toujours existé entre elles et M. Jomini. Elles adressent à la famille en deuil leur plus vive sympathie.*

*La Paroisse du Lieu est en deuil, mais le souvenir de celui qui nous a quitté restera longtemps dans nos cœurs.*

*Nous savons surtout que ce qui lui aurait fait plaisir, c'est que le message qu'il nous a annoncé ai porté beaucoup de fruits.*

*Et maintenant, au nom du Conseil de paroisse et de la paroisse toute entière, je dis avec douleur : Adieu cher frère, pasteur et ami Frédéric Jomini.*

Non signé, mais de Gaston Rochat selon le style et l'écriture.



Catéchumènes de 1937 avec notamment Binoce (Robert Rochat) et Torin (Ernest Rochat), tous deux des Charbonnières. Parmi les conseillers de paroisse Jules-Jérémie Rochat, deuxième du nom, à droite, et le garde-forestier René Rochat (Mesi) de l'Epine-dessus de bise, deuxième depuis la gauche. Au centre le pasteur Frédéric Jomini.

## **Ecole du dimanche**

*Grosse tranche de l'histoire de nos enfances. Deux volets, l'école elle-même, toujours pour nous au moins dans l'église du village, sous le regard des acteurs des fresques Amiguet et en compagnie de l'énorme fourneau circulaire. Aussi naturellement en la présence de nos monitrices, Mlle Léonie, Mme Christine et Mme Angèle, avec d'aucuns, dont l'un fait aujourd'hui dans la cuisine, qui mènent la tchète par dessus les bancs, tandis que le soussigné, introverti, ne bougeait pas d'un poil, tout en réprouvant même très fortement ces fantaisies placées hors normes. Il est vrai que quand l'on a un père Conseiller de paroisse...*

*Souvenir de tous ces cantiques d'école du dimanche découverts dans le psautier mythique de: « A toi la gloire ». En y regardant de près quelque cinquante ans plus tard, paroles relativement ineptes, mais musique de qualité grâce à la renommée des compositeurs, qui planaient souvent haut et même si tous n'étaient pas ce que l'on pourrait appeler des classiques, et dont beaucoup même sont oubliés aujourd'hui. Les chants de Noël avaient bien évidemment la palme, et quand nous eut dit un jour que deux au moins de ceux-ci avaient des paroles composées par une dame originaire des Charbonnières, mon Dieu, quelle fierté, presque autant que lorsqu'on eut su que les barques à fond plat qui naviguaient sur le lac Lioson étaient fabriquées par Doret, donc que ces embarcations que l'on trouvait si loin de la Vallée, provenaient pourtant bel et bien de celle-ci. On en était tout ému d'une douce satisfaction, persuadé que notre village était bel et bien le centre du monde !*

*Ecole du dimanche, tout au long d'une enfance, dès 4 à 5 ans, à treize pour voir ensuite un catéchisme en comparaison, dogmatique et inintéressant, où l'on vous bourre le crâne d'une matière d'une incroyable obscurité Tandis que ce que l'on nous avait appris au cours de ces quelques 8 à dix ans, inlassablement, était du palpable, où vous aviez des frères, des sœurs, des amours, des jalousies, et surtout toutes sortes de chausse-trappes qui étaient bien le reflet exact de l'existence et de l'humanité. Passionnant, surtout par la parole sûre de Mme Angèle qui s'occupait des plus grands, donc avec parmi ceux-ci les plus rebelles.*

*Une ambiance. Et une obligation aussi. Pas question de manquer, ne serait-ce qu'une seule fois. Nous en avons fait l'expérience, nous autres les frères Rochat, à l'occasion d'un baptême où nous estimions qu'il y avait pas lieu à cette occasion que nous nous rendions à l'église. Des vacances en quelque sorte. Tu parles du ram dam d'une mère affreusement mécontente de ses fistons qui s'égarèrent de la ligne sacro-sainte ordinaire.*

*Il en fut très certainement de même pour beaucoup d'autres de ce village. Il ne suffit que de creuser un peu la boîte à souvenir pour retrouver un mode de vie où les règles étaient vraiment sérieuses. La rigolade, c'était pour ailleurs !*

*Ecole du dimanche et courses d'école du dimanche. Celle dont le soussigné se souvient le mieux, il pouvait avoir quatre ans, et cela constitue peut-être ses premiers souvenirs, une descente à St.-Loup pour aller découvrir la tombe du pasteur Jomini décédé récemment. Le pasteur Jomini, une icône pour dire absolue, le préféré, voir plus, de ces dames, pourrions-nous dire avec ce qui serait presque une certitude. Il est de grande évidence que beaucoup étaient attirées par ce beau célibataire dont la parole en plus devait être d'or.*

*Mais pourquoi chercher une tombe à proximité d'un hôpital alors que le corps de ce malheureux pasteur devait avoir été repris par la famille qui l'aurait mis en terre dans un lieu plus approprié ? C'est là le mystère insondable de cette descente au Pied du Jura. On errait à la découverte d'une tombe, ici ou ailleurs à proximité, et cette recherche sembla durer des heures...*

*Un mythe était né.*

*Plus tard le bus, car il devait s'agir d'un tel moyen de locomotion alors que nous n'en gardons aucun souvenir, nous avait déposé à Croy et nous devions rejoindre Romainmôtier. O, ce parcours d'un kilomètre de long, guère plus, avec son mur du côté de la montagne, qui ne nous a jamais quitté. Une image d'autrefois, la plus ancienne peut-être, ce simple mur en bordure de cette route. Pourquoi ? Nous marchions, mères, monitrices et enfants. Nous allions à la rencontre d'une abbatale en laquelle nous entrâmes comme dans une grotte et dans les comble de laquelle nous étions montés. La chape de béton recouvrant la voûte, immense, laissait un sentiment étrange de volume et de poids. Et tout cela était le travail des hommes.*

*Nous avons naturellement visité l'abbatale elle-même, mais sans y trouver, il était beaucoup trop tôt, ces sentiments qui nous animent aujourd'hui : c'est-à-dire une admiration sans bornes, religieuse on ne le sait, pour ces vieilles pierres amassées par ces constructeurs et besogneux d'autrefois pour vous faire un lieu de culte d'une beauté extraordinaire, à tel point que nous pouvons penser ici et même le dire, que celui-ci est l'un des plus beau qui existe dans sa pure sobriété. Il y a là de quoi pleurer d'émotion.*

*Une course en fait inouïe par la somme de souvenirs qu'elle laisse, et tous d'un poids qui nous émeut encore aujourd'hui, comme ce simple mur que le soussigné ne peut jamais voir sans se retrouver plus de soixante ans en arrière, tout petit, tout petit... Et avec quelle destinée pour nous tous, je vous le demande, dès ces heures-là, perdues dans le temps, à aujourd'hui ?*

**RR**



Nos églises : celle du Lieu dans les années trente.



Nos églises : celle des Charbonnières, le 31 décembre 1999, à 23 heures 59 minutes et 59 secondes !



La confirmation de 1926, avec au troisième rang, à gauche, Gaston Rochat qui deviendra un jour à son tour conseiller de paroisse.



Confirmation de 1959.



Le pasteur Raymond Liardet, le pasteur des années cinquante.



Confirmation de 1960.



L'équipe des catéchumènes des Charbonnières vers 1955. Gaston Rochat est l'homme au chapeau !

Il restera à débattre un jour de tous les objets de culte de nos anciennes paroisses, trésor d'une richesse insoupçonnée qui mérite toute notre attention.

### **Les procès-verbaux de la paroisse**



Gaston Rochat 1910-1991, secrétaire du Conseil de Paroisse de 1954 à 1970

# Procès - Verbaux

---

des séances du conseil de Paroisse  
du Dieu.

---

1925 -

1978.

Extraits, principalement  
du secrétaire Gordon Rodon  
qui a officie de 1954 à 1970,  
soit pendant 16 ans.

Séance du 26 août 1954

Présidence: M<sup>r</sup> Edouard Meylan président. Tous les conseillers sont présents.

La séance commence par un petit culte de M<sup>r</sup> Liardet, suivi par la prière

M<sup>r</sup> Meylan donne quelques renseignements au sujet du temple du Dieu.

M<sup>r</sup> Liardet donne ensuite connaissance de la correspondance. Une discussion s'engage à propos d'une demande d'aide financière du collège protestant romand à Founex. Une demande de renseignements supplémentaires est décidée.

L'Éper, organise une collecte d'objets en nature qui se fera entre le 21 et 30 septembre

M<sup>r</sup> le président ouvre une discussion au sujet de la location des cultes

pour le semestre d'hiver. M<sup>r</sup> Louis Grolay estime que le culte de l'après-midi n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. M<sup>r</sup> Edmond Piquet est du même avis et pense qu'il vaut mieux laisser l'après-midi libre sur tout vis-à-vis des jeunes. Le conseil synodal ayant <sup>également</sup> recommandé aux paroisses la suppression des cultes de l'après-midi dans la mesure du possible, notre conseil décide donc de maintenir l'horaire d'été pour toute l'année.

M<sup>r</sup> Edmond Piquet demande, si la question d'une éventuelle chapelle au Séchey ne devrait pas être étudiée. La majorité du conseil pense qu'il serait utile avant toute chose, d'avoir l'opinion de la population du Séchey.

M<sup>r</sup> Liardet est chargé d'en parler à l'issue d'un culte au Séchey.

M<sup>r</sup> Liardet estime que (nous) la paroisse devrait faire une assemblée d'automne. Après discussion, le conseil y renonce, à cause de l'ordre du jour qui ne serait pas assez important.

Pas d'autres propositions la séance est levée

Le secrétaire  
Gaston Rochat.

Séance du 11 octobre 1954

Présidence: M<sup>r</sup> Edouard Maylan  
sont absents: M. M. Eugène H. Aubert  
et Edmond Liguët.

La séance commence par une étude  
de, de M<sup>r</sup> Liardet sur un passa-  
ge de la prière dominicale: Que ton  
Nom soit sanctifié.

Puis par la prière.

M<sup>a</sup> Maylan donne ensuite la parole  
à M<sup>r</sup> Liardet pour la lecture de la  
correspondance.

Après avoir pris connaissance de la  
réponse du "collège <sup>protestant</sup> Romand à Coppet  
nous décidons d'attendre la fin de  
l'année avant de leur faire un don.  
Celui-ci sera proportionnel aux dispo-  
nibilités de la Caisse.

Séance Cinéma, (Hors). Le film "Pleume  
ô mon pays bien crimé" sera don-  
né au lieu le samedi 23 octobre  
Le prix des places est fixé à frs 2  
pour adultes et frs 1. pour les enfants  
Un auto-car sera mis à la disposi-  
tion des paroissiens des Charbonneis et du  
Sécher.

M<sup>r</sup> Liardet fait part au conseil de  
paroisse des préparatifs en cours pour  
une soirée de J. P. qui sera donnée  
alternativement dans chaque village.  
Le bénéfice sera versé à l'Épex.

Un cours pour catéchumènes sera donné à Crêt Béard. Comme les parents ne sont pas toujours d'accord à cause des frais, il est décidé que la paroisse s'aiderait éventuellement.

Pas d'autre objet, la séance est levée  
Le secrétaire  
Gaston Rochoff

Séance du 2 décembre 1954

Présidence: M<sup>r</sup> Edouard Meylan président  
tous les conseillers sont présents et deux suppléants.

La séance commence par un petit culte de M<sup>r</sup> Liardet pasteur et par la prière.

la parole est ensuite donnée au secrétaire pour la lecture de deux procès verbaux, qui sont ensuite admis.

M<sup>r</sup> Louis Golay, demande des renseignements au sujet des manifestations d'automne (film souvenirs J.P. et t.).

M<sup>r</sup> Liardet estime, que la paroisse doit organiser une conférence missionnaire et propose de la placer sur le mois de janvier (une autre conférence est prévue en mars, par

M<sup>r</sup> Gagnelin directeur de St Louis,  
qui nous parlera de: La souffran-  
ce.

Le conseil décide d'accorder à cha-  
que catéchumène confirmé, un a-  
bonnement au journal "Vaincre".

Dans sa dernière séance de l'année  
le conseil accorde les legs suivants:

- 1<sup>o</sup> fr. 50 au collège protestant à Founex
- 2<sup>o</sup> fr. 10. au Cartel romand d'hygiène so-  
ciale et morale à Lausanne
- 3<sup>o</sup> fr. 30 pour la ferme école de Terre  
Pellice
- 4<sup>o</sup> fr. 20 à l'Action chrétienne en Orient
- 5<sup>o</sup> fr. 20. à la L. V. T.
- 6<sup>o</sup> fr. 20. au Service de presse protestant  
à prélever sur le compte (Messager)
- 7<sup>o</sup> fr. 20 pour les Petites Familles
- 8<sup>o</sup> fr. 50 au Fonds appareil cinéma.

Le conseil élabore ensuite le horaire  
des cultes de Noël et de fin d'année.  
Le secrétaire est chargé de faire le  
nécessaire pour la pose d'une lampe  
sur la chaire au temple des Char-  
bonnières.

Pas d'autres objets à l'ordre  
du jour la séance est brève

Le secrétaire

J. Rochat

Séance du 11 janvier 1955  
Présidence : M<sup>r</sup> Edouard Meylan  
président

Tous les conseillers sont présents et un  
suppléant.

La séance débute par un petit culte  
de M<sup>r</sup> Liandet et par la prière.  
Le secrétaire a ensuite la parole pour la  
lecture de son dernier procès verbal, qui est  
ensuite admis.

M<sup>r</sup> Liandet donne connaissance de  
la correspondance.

Un don de fr 10 est décidé pour ai-  
dér l'action de M<sup>r</sup> abbé Canturier en  
faveur de l'unité chrétienne universel-  
le. Action dénommée "Semaine de l'U-  
nité", qui se déroulera au mois de  
janvier. Elle est en outre recommandée  
à l'intercession de tous les fidèles.

Une discussion est engagée ensuite au  
sujet d'une demande de la société d'  
hygiène sociale, au sujet du parvina-  
ge des buveurs. Cet engagement devrait  
être pris par écrit. Aucune résolution défi-  
nitive n'est prise au sujet de cette affaire  
complexe et difficile.

Une semaine missionnaire aura lieu  
au mois de janvier <sup>avec</sup> conférences et cultes  
de M<sup>r</sup> Perier au Lieu et aux Carbon-  
niers. Des pochettes en faveur des Missions  
seront distribuées

Une rotation féminine au sujet de l'éligibilité des femmes aux conseils de paroisse et ecclésiastiques est organisée en février par l'église nationale. Le secrétaire est chargé de demander 150 bulletins de vote au "Secrétariat de l'église".

Une fois de plus, le conseil de paroisse est appelé à changer le horaire des cultes. Un nouvel horaire est organisé à titre d'essai, jusqu'à l'assemblée de paroisse, où une décision définitive sera prise après expérience.

L'assemblée de paroisse est fixée au 17 mars au Lieu, Centre central à 14 h. et ensuite assemblée au local

La séance est levée à 22 h 50

Le secrétaire

J. Robak

Séance du 7 février 1955  
 Présidence: M<sup>r</sup> Édouard Moylan  
 président.

Tous les conseillers sont présents, sauf  
 M<sup>r</sup> Louis Golan, excusés, un suppléant  
 est également présent.

La séance débute par un exposé de  
 M<sup>r</sup> Vautel paten sur "La foi", sui-  
 vi de la prière.

Le conseil de paroisse décide l'achat  
 de cravates en lieu et place des pocket-  
 ties. Celles-ci seront distribuées en temps  
 opportun.

Le conseil prend ensuite ses dispositions  
 au sujet de la consultation femi-  
 nine; relative à l'éligibilité des femmes  
 aux conseils de paroisse. Cette vota-  
 tion se fera les samedi 12 et  
 dimanche <sup>13</sup> février.

Rapport sur la marche de la paroisse.  
 celui-ci sera présenté à l'assemblée  
 de paroisse par le secrétaire.  
 Les principaux points en sont discu-  
 tés.

M<sup>r</sup> Liardet donne connaissance de  
 la correspondance.

Il est décidé d'accorder la collecte  
 d'un dimanche à la Société pour  
 la diffusion de la Bible.

un souvenir de confirmation sera  
 offert à chaque catéchumène.

Par d'autre objet la séance est levée.

## Séance du 18 avril 1955

Présidence M<sup>r</sup> Edouard Meylan président  
 Notre séance débute par un petit culte  
 et par la prière. Puis le dernier procès  
 verbal est lu et admis avec quelques  
 petites modifications

Notre président, nous informe que M<sup>me</sup>  
 Maurendaz du Lieu va quitter l'école  
 du dimanche après 52 ans d'activité  
 il propose que la paroisse lui offre un  
 petit cadeau-souvenir.

M<sup>r</sup> Liandet à ce propos nous parle de  
 la difficile question du recrutement des  
 moniteurs et monitrices,

Restauration du temple du Lieu. cette ques-  
 tion préoccupe notre conseil depuis longtemps  
 après discussion, nous décidons en principe  
 que la première chose à faire est la refec-  
 tion du plancher qui s'affaisse en maints  
 endroits. La transformation du Chœur avec  
 déplacement éventuel des orgues est remis  
 à plus tard. Le clocher est également en  
 mauvais état et M<sup>r</sup> Éli Dépsaz fera  
 le nécessaire auprès de la municipalité

La révision des orgues du Lieu est prévue  
 pour cette année un subside sera deman-  
 dé à la commune

M<sup>r</sup> Liandet estime que nos assemblées  
 de paroisse devrait se faire le soir  
 et comme cela ce fait dans les autres

paroisses. Le conseil de paroisse rente dans  
ses rues.

Enfin de séance, M<sup>r</sup> Eugène Henri  
Dubert, nous fait part de sa démis-  
sion de membre du conseil de paroisse.

Pas d'autre objet à l'ordre du  
jour, la séance est levée à 22h45  
Le secrétaire  
Gaston Rochat

Séance 14 juin 1955

Présidence M<sup>r</sup> Ed. Meylan

M<sup>r</sup> le président ouvre la séance et  
soutaite la bienvenue à M<sup>r</sup> Ni-  
cole pasteur à Longjumeau, qui vient  
entretenir le conseil au sujet d'  
une éventuelle "Semaine paroissiale"  
aucune décision définitive n'est  
prise à cette séance.

Celle-ci se termine par une prière  
de M<sup>r</sup> Nicole

Assemblées générales de la  
Paroisse du lieu. Livre de  
procès-verbaux. De 1912 à 1967.

Avec : \* Jules Jérôme Rouet 1912 - 1930

E Payot 1931 - 1932

\* F. Jomini 1933

Jean Dizereux 1934.

F. Jomini 1935 - 1942

\* Merius Deprot 1943

\* C. Naylor 1944 - 1954

□ Gaston Rouet 1955 - 1966

\* Meri Ellen Rouet 1967

Cette brochure comprend des extraits  
de \* , mais la totalité de □

Je me souviens encore de mon père assis derrière la table de la petite chambre, celle de séjour. Il avait sorti la feuille du brouillon qu'il avait pris lors de l'une des séances du Conseil de Paroisse, et maintenant il recopiait tout en complétant dans le livre des procès-verbaux. C'était le soir, après qu'il soit rentré du coulage, qui avait duré de 18 h. 30 à 19 h.30 pour le moins. Car souvent il rentrait plutôt à pas loin de huit heures, avec ces paysans qui ne peuvent pas décoller de la chaudière.

Enfin, sa journée de travail était terminée, et maintenant il était tranquille. Il écrivait de sa belle écriture penchée. Et l'on voyait ce livre, à couverture noire, grand ouvert. La Paroisse. Cela paraissait extrêmement sérieux. Et ce l'était.

Pas une réunion de joyeux compagnons qui se tapent sur les cuisses en s'en racontant une bonne !

Mon père nous disait parfois quelques mots de ce qui s'était passé là-bas, et même qu'en quelque sorte il était tenu par le secret de la fonction. Il n'était pas toujours d'accord avec les décisions prises par le pasteur. Non pas tant celles de M. Liardet, qui restait tout à fait dans ligne, mais par contre celles de M. Georges Morel, réactionnaire, dirigiste, qui tendait avec son collègue de l'autre côté du lac à vouloir du changement. Le Conseil de Paroisse, à l'ancienne, l'acceptait à contrecœur, celui-là. On cédait, mais non sans quelque résistance. Il allait tout chambouler. Il voulait tout remettre à plat. Et surtout, il voulait supprimer l'arbre de Noël.

On le sait, devant l'opprobre absolue des monitrices d'école du dimanche, il avait du reculer, ou plutôt ne pas aller plus outre dans ce sens-là, une décision qui n'était autre qu'une vraie déclaration de guerre à l'encontre de tous les paroissiens.

Pur et dur, blanc comme les murs de l'église, une croix pour toute décoration, l'abandon de la cravate pour le col roulé blanc, tel était l'ambiance de l'époque.

On aura pu lire dans les P.-V. qu'avait été émise l'idée de construire une chapelle au Séchey. Le ci-devant, quelques décennies plus tard, et sans rien savoir de ces projets anciens, avait eu la même idée. Exprimée dans le journal local, elle n'avait suscité aucune émotion particulière ni surtout aucune remarque. L'auteur avait la sincère impression d'avoir tracé ces quelques lignes dans l'eau du Lac Ter !

### ***La chapelle du Crêt chez Rollier***

*L'antique chapelle avait disparu depuis longtemps. Très exactement quand la commune avait construit le nouveau collège en 1880. Alors on avait demandé à y établir un clocheton que le village avait payé de sa poche et dans lequel on avait mis la cloche de 1780. Elle y est toujours. Pour la voir faut l'agilité d'un singe. Tu grimpes comme un chat maigre à une poutre branlante pleine de chevilles. Et puis encore, l'inscription étant de l'autre côté, quand tu es à moitié couché sur le petit pont qu'il y a là, il te faut la souplesse d'un contorsionniste, pour te rendre là où tu peux découvrir les beaux caractères d'autrefois. Sacré gymnastique que voilà, qu'il vaut mieux faire à vingt qu'à huitante quand les dernières vertèbres sont soudées l'une à l'autre !*

*Pour quant à la chapelle, qui était devenue l'école dans les années 1830 alors qu'on avait reconstruit le bâtiment de fond en comble, elle avait été vendue à un particulier et puis un jour, elle avait disparu dans un incendie.*

*Heureusement reste la belle cloche. T'as beau avoir de la peine à la découvrir dans sa cage, haut perchée, elle reste émouvante. Tu grattes le métal avec un ongle. Tu entends des vibrations infimes qui sont celles même du temps qui passe, que tu crois. Tu touches le métal un peu rugueux sur l'extérieur, ainsi*

*qu'il était ressorti du moule bientôt deux siècles et demi plus tôt. Il y a là de l'émotion, mais de la reconnaissance aussi, pour tout ce qu'ils ont fait. Sans prétention, car il y avait le présent et les quelques années à venir, mais nullement un avenir lointain qu'ils ne pouvaient pas deviner.*

*Une école qui était en même temps comme un petit temple, ainsi qu'on les trouve dans de multiples agglomérations de ce pays. Mais ce n'était quand même pas pareil. Alors donc le hameau n'avait depuis longtemps plus de lieu de culte. C'était même redevenu à nouveau l'un de ces villages sans église que l'on soumet volontiers à la dérision populaire.*

*Jean Meylan y pensait souvent, lui qui était déjà sur la fin de sa vie, un vieux ronchon quelque part mais qui n'était pas sans idées. Il fréquentait toujours les assemblées de village. Non pas qu'il y trouvait un plaisir particulier, mais il souhaitait quand même se tenir au courant. Et puis il se rendait compte qu'étant l'un des plus vieux habitants, il avait encore un rôle à jouer, ne serait-ce que comme trait d'union entre ce vieux passé que peu à peu chacun oubliait et ce présent qui n'était pas vraiment une renaissance, mais la continuation de ces anciennes habitudes.*

*Un lieu de culte, qu'il se disait de cette manière, et un vrai. Depuis longtemps déjà il repassait cela dans sa tête. Il ne trouvait aucune solution.*

*Il était donc là, un soir, dans l'une de ces assemblées. Il ne disait rien, une nouvelle fois un peu dépassé par les événements. Ces organisations de bastringues, lui, ça le laissait plutôt indifférent. Il avait l'âme calviniste. Il était pour ce qui est sobre. Presque pur, se disait-il parfois. Il savait bien que cette option était en marge de la ligne générale, il s'y tenait quand même. Et puis aussi, qu'il se disait, à mon âge, ce n'est plus le moment de changer !*

*Et soudain, là, un peu en retrait, dans le fond de la salle, l'étincelle lui vint. Il sentit même monter en lui un enthousiasme tel qu'il ne fallait surtout pas le laisser s'éteindre. Non et non ! Avoir le courage pour une fois de se lever et de dire ce qui vous trotte dans la tête. Et même si ça fait pas plaisir, et même si ça dérange. Oui, le courage, autrement, on n'est des bons à rien, des couards, des catchis ! Il avait ainsi toute une série de mots pour juger de la lâcheté commune, comme de la sienne aussi qu'il savait fustiger mieux que personne.*

*Il se leva donc et dit :*

*- Il faut reconstruire une chapelle !*

*Silence étonné dans la salle. Ou plutôt pour chacun une première impression que personne n'était pourtant à même de concrétiser. Juste se pensait-on :*

*- Tiens, le vieux Jean Meylan qui se réveille et qui déraisonne !*

*- Oui, il faut reconstruire une chapelle.*

*Après quelques secondes, certains cependant se levèrent, prirent la parole. Avec humour parfois, pour cacher cette idée qu'on avait et qui était simplement que le vieux Jean Meylan, et bien, il était devenu fou !*

- *Pas réalisable, dirent-ils presque tous. On n'a point de sous. La commune ne voudra pas, comme autrefois. Elle ne donnera pas un rond. Elle refusera le projet. Et puis on rira bien de nous, avec une idée pareille.*

*Mille excuses, en somme.*

*Le vieux Jean Meylan se leva à nouveau, désormais plein de courage, et se répéta une troisième fois :*

- *Oui, construire une chapelle. Et puisqu'on n'a pas de sous, on la fera nous-mêmes.*

- *Et comment, qu'on lui demanda, désormais sans plus prendre la peine de demander la parole ni de se lever.*

*Jean Meylan reprit :*

- *On obtiendra des plantes, et même si c'est sur pied. Car on la fera toute en bois, un peu comme ces chapelles que l'on trouve en Russie ou dans les pays du nord, vous savez, on en voit des fois dans les journaux, ou à la télévision. Elles sont magnifiques. Une comme ça, oui, toute petite, mais juste ce qu'il faut pour le village où l'on ne sera jamais très nombreux.*

- *Mais y a plus personne qui va à l'église !*

- *C'est pas ça qui compte. Les gens croiront à nouveau. Ils retrouveront une nouvelle spiritualité. On ira vers des valeurs qui ne sont plus simplement celles de bosser, de faire du chiffre, comme ils disent les patrons, et puis d'aller aux commissions le week-end. On ne rêvera pas plus qu'aux vacances, aux lointains, on pensera à nous-mêmes, à notre spiritualité, à notre âme. A notre élévation. Une petite chapelle, mais très élégante. Toute en bois. Oh ! je la vois déjà. On l'a construira tous ensemble. On fera d'abord les plans, y a assez de gens capables au village pour les faire, ça j'en suis sûr, des plus malins que moi. Puis on creusera les fondations, puis on débitera les bois pour en faire les parois et la charpente, et même les bancs. Moi je suis sûr qu'elle sera magnifique. Et qu'on viendra de loin pour la voir, qu'elle deviendra un vrai monument historique. Un peu comme celle des Bioux, mais plus petite, et surtout toute en bois. Je la vois, mes amis – le vieux Jean Meylan devenait un véritable prophète ! -, oui, je la vois. Elle est là, dans ma tête. Suffit juste d'un peu de bonne volonté. De s'y mettre tous ensemble. De vouloir. Et surtout de ne pas perdre courage pour la moindre difficulté qu'il y aura sur notre chemin, à cause surtout que les autres, et bien les autres, ils seront jaloux ! Et surtout, mes amis, l'on y remettra dans le clocher la cloche de 1780 qui n'a jamais été faite pour être placée dans le haut d'un collège. Elle y sera bien et chez elle. Formidable, mes amis. Oui, vraiment formidable !*

*Les conseillers croulaient sous ce flot de paroles toutes apparemment plus folles les unes que les autres. Mais à y bien réfléchir, enfin, à la rigueur, tout compte fait, pourquoi pas. Mais oui. C'était quand même une bonne idée. C'était réalisable. Suffisait de s'y mettre tous ensemble, unis comme les doigts de la main.*

- *Et tu la mettrais où, « ta chapelle ? ».*

*Cela dit ainsi, franchement. Car beaucoup du village tutoyaient le vieux Jean Meylan, qu'ils avaient toujours connu ou que peu à peu, si l'on était nouvel habitant, l'on avait appris à découvrir, surtout dans ses lamentations passéistes et son goût de l'authentique.*

*- Je vois qu'une solution, au Crêt chez Rollier !*

*La plupart des conseillers ne sachant pas où se trouvait l'emplacement que désignait ce toponyme apparemment désuet, il fallut le leur expliquer. C'était un peu au-dessus du village, à proximité du réservoir.*

*- Et puis bon Dieu, précisa un autre ancien de l'assemblée, apprenez quand même à connaître nos vieux noms, crénom !*

*Sans prendre garde à cette dernière remarque venue de l'autre bout de la salle, Jean Meylan précisa encore :*

*- Ce sera en un endroit élevé. La chapelle, on la découvrira dans sa plénitude quand on viendra du Lieu. Et même depuis les Charbonnières, on verra mieux encore le bout de son clocher. Mais surtout on n'y accédera pas avec des voitures et aucune place de parc à proximité. On en a marre, de ces places de parc. On fera juste un chemin assez large pour amener les matériaux, et puis après on le réduira de moitié pour ne plus laisser passer qu'un sentier modeste où l'on ne pourra marcher qu'à deux de front. Rien de plus. En rapport avec la grandeur de la chapelle.*



Le Crêt chez Rollier apparaît ici au pied de la Dent, avec un bosquet d'arbres sur le sommet.

*Et c'est ainsi que naquit le projet de la chapelle du Crêt chez Rollier qui fut finalement achevée en 2012, quatre cent ans exactement après que fut élevée la*

*première église du Chenit. Et l'inauguration, vous pouvez me croire, elle se fit aussi le jour de Noël, ce fut une fête digne du souvenir, encore plus belle, je vous l'assure, que celle de 1946.*

*Ainsi quelque part l'on imitait ces premiers constructeurs qui, au cœur de leur collectivité modeste, avaient cru à quelque chose, à un projet, non pas grandiose, mais modeste, en fonction même de leur population, et qu'ils avaient réalisé parce qu'ils avaient du cœur au ventre, et que finalement on était plus uni qu'on aurait jamais pu le croire !*